

**Service Protocole et logistique**

**OBJET : APPLICATION DES TARIFS DE LA SALLE DES FETES 2024**

Le Maire de la commune d'Annonay,

Vu les articles L.2122-21 et L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L 1311-1 et L 2144-3 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-93 du 3 juillet 2020 donnant délégation de pouvoirs au Maire par le conseil municipal en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, et ce pour la durée du mandat,

Considérant qu'il y a lieu d'arrêter, les tarifs communaux pour l'utilisation de la salle des fêtes d'Annonay

**DECIDE**

**Article 1 :**

D'arrêter les tarifs communaux pour la salle des fêtes d'Annonay conformément au tableau annexé à la présente décision.

**Article 2 :**

Ces tarifs seront applicables à compter du 1er janvier 2024.

**Article 3 :**

Ampliation de la présente décision sera déposée à la sous-préfecture de Tournon-sur-Rhône.

**Article 4 :**

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de son dépôt à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon (Palais des juridictions administratives, 184, rue Duguesclin – 69433 Lyon Cedex 03) dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

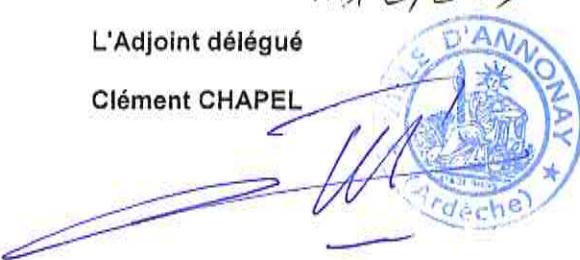
Fait à Annonay, le 1/12/2023

L'Adjoint délégué

Clément CHAPEL

Transmis en sous-préfecture le :

Identifiant télétransmission :



## Service Protocole, Logistique et Événementiel : Salle des Fêtes TARIFS 2024

PUBLICS	TARIFS location SDF			FRAIS ANNEXES			
	Journée	Week-end	Semaine	Participation technique obligatoire (entretien/nettoyage)	Participation chauffage (période hivernale)	Sonorisation	Vidéoprojecteur
Associations d'Annonay	1 gratuité par an			70,00 €	63,00 €	50,00 €	50,00 €
Scolaires d'Annonay						Gratuité	
Réunion syndicales et politiques						Gratuité	
Seconde réservation associations d'Annonay	160,00 €	260,00 €	400,00 €	70,00 €	63,00 €	50,00 €	50,00 €
Associations extérieures d'Annonay	320,00 €	520,00 €	800,00 €	70,00 €	63,00 €	50,00 €	50,00 €
Particuliers (juillet/août) d'Annonay	320,00 €	600,00 €	1 000,00 €	70,00 €	63,00 €	50,00 €	50,00 €
Particuliers (juillet/août) hors Annonay	640,00 €	1 200,00 €	2 000,00 €	70,00 €	63,00 €	50,00 €	50,00 €
stitutions publiques ou parapublics	500,00 €	600,00 €	750,00 €	70,00 €	63,00 €	50,00 €	50,00 €
Autre activités à caractère commerciale	1 190,00 €	1 400,00 €	1 600 €	70,00 €	63,00 €	50,00 €	50,00 €